



CALENDRIER DE COLLECTE

Saint-Éloi



À CONSERVER!

Les collectes étant effectuées très tôt le matin, merci de sortir les bacs au chemin la veille.

Janvier

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5		6	7	8	9	10
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Février

D	L	M	M	J	V	S
						1
2		3	4	5	6	7
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

Mars

D	L	M	M	J	V	S
						1
2		3	4	5	6	7
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Avril

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6		7	8	9	10	11
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Mai

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4		5	6	7	8	9
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Juin

D	L	M	M	J	V	S
1		2	3	4	5	6
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Juillet

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6		7	8	9	10	11
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Août

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3		4	5	6	7	8
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Septembre

D	L	M	M	J	V	S
	1		2	3	4	5
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Octobre

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Novembre

D	L	M	M	J	V	S
						1
2		3	4	5	6	7
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Décembre

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Bac brun
 Bac bleu
 Ordures
 Encombrants 28/04 et 29/09
 Conseil municipal

Dépôt vert :
Salle Adélard-Godbout au 456, Principale Est



MATIÈRES ACCEPTÉES



N'oubliez pas de sortir vos bacs la veille! Téléchargez votre calendrier dans votre agenda mobile.

MATIÈRES RÉCUPÉRABLES (bac bleu)

Sont acceptés :

- Contenants
- Emballages
- Imprimés

et c'est tout!



Les matières devront être déposées en vrac dans le bac bleu.

Exceptions :

- Contenants et emballages dégradables (au bac noir)
- Contenants de métal sous pression, aérosols (à l'écocentre)
- Emballages de protection en polystyrène (aux ordures)

ORDURES MÉNAGÈRES (bac noir ou vert)

- Jouets abîmés
- Lingettes, feuilles assouplissantes, couches jetables
- Vaisselle brisée, pyrex
- Toiles, bâches, tuyaux
- Vêtements et tissus en mauvais état

COLLECTE D'ENCOMBRANTS

- Matelas et divan
- Mobilier inutilisable
- Plastique rigide (mobilier extérieur, etc.)
- Tapis, toile, tuyaux (pliés ou roulés)

ATTENTION les matières suivantes sont refusées et doivent être apportées à l'écocentre : appareils réfrigérants, matériaux de construction, pneus, résidus domestiques dangereux (bonbonnes, chlore, peinture, etc.).

MATIÈRES ORGANIQUES (bac brun)

Résidus alimentaires

- Restes de table
- Fruits, légumes, noyaux
- Viandes, os, poissons, fruits de mer, œufs
- Os et coquilles
- Produits laitiers, graisse animale et végétale
- Pâtes, pain, céréales, gâteaux
- Confitures, condiments
- Café et filtres, thé et sachets

Résidus verts

- Plantes, résidus de jardin et gazon
- ATTENTION** les feuilles mortes et les branches ne sont pas acceptées. Pensez au feuillicyclage et à l'écocentre.

Papiers, cartons souillés et sacs

- Boîtes de pizza ou de pâtisserie
- Serviettes de table, essuie-tout
- Sacs de papier, papier journal
- Sacs, vaisselle et ustensiles certifiés compostables

PLASTIQUES AGRICOLES

Point de dépôt selon les heures d'ouvertures.

- Écocentre
- BMR Unoria Coopérative Saint-Jean-de-Dieu

ÉCOCENTRE

2, route à Cœur
Notre-Dame-des-Neiges
418 851-3206, faites le 1
mrcdesbasques.com

du 9 avril au 15 novembre du mercredi
au samedi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Avant de jeter, pensez à l'écocentre!
Les matières acceptées y sont réutilisées
ou recyclées.



Matières acceptées*

- Appareils électriques et électroménagers
- Bois
- Feuilles mortes, résidus verts
- Matériaux de construction et de rénovation (portes, fenêtres, bardeaux d'asphalte, gypse, vitre, céramique, plancher flottant, prélat, ripe pressée)
- Meubles, encombrants
- Métal
- Pneus d'auto ou de camionnette sans jantes (48 po max)
- Résidus domestiques dangereux (piles, huiles, peintures, aérosols et bonbonnes, ampoules fluocompactes)
- Matériel informatique, électronique (ordinateurs, télévisions, chaînes stéréophoniques, récepteurs numériques, etc.)
- Articles de sport et de loisir

Les déblais d'excavation (sable, terre, asphalte, béton, ciment, gravier, maçonnerie, pierres) doivent être acheminés à Construction BCK. **Prise de rendez-vous obligatoire au 418 738-2771**

Vêtements, accessoires et textiles en bon état (Maison le Puits)



*Des frais peuvent s'appliquer | Consultez mrcdesbasques.com